

« **SOUVERAINETÉ & DÉPENDANCES : quel rôle pour la finance ?** »

16^{ème} Convention des Professions Financières

Université Paris Dauphine le jeudi 5 février 2026 de 17h à 20h

L'accélération des bouleversements géopolitiques comme la prise de conscience par tout un chacun de la fragilité des modèles économiques sous l'effet des chocs violents des crises climatiques et sanitaires ont fait resurgir avec une acuité inédite **le sujet de la souveraineté aux premiers rangs de l'agenda politique, économique et citoyen**. Il s'agit d'une exigence aux nombreuses dimensions et à l'intensité variable selon les zones géographiques et les époques. La revendication de souveraineté ne saurait être totale et englober toutes ses dimensions tant les économies et les peuples sont interdépendants. En fonction de l'intensité et de la complexité des sujets qu'elle englobe, aussi bien que des forces et des faiblesses concernées, comme des enjeux politiques, la souveraineté a vocation à s'exercer dans des cadres géographiques (une région, un pays, le territoire de l'Europe...) variables en fonction des nécessités et des choix politiques et budgétaires.

L'affirmation et l'exercice de la souveraineté suppose une volonté et une allocation adaptée des ressources financières. C'est là qu'entrent en scène les acteurs financiers. Les questions sont alors nombreuses quant au rôle et à la responsabilité de ces derniers aussi bien qu'à leur interaction avec les autres parties prenantes, notamment les autorités politiques et les citoyens.

La 16^{ème} Convention a vocation à débattre des dimensions de la souveraineté comme des dépendances subies et assumées qui constituent son envers ainsi que de la façon dont les professions financières peuvent contribuer en fonction des choix collectifs à l'intérêt général sous le moins possible de contraintes extérieures.



Cet événement gratuit est ouvert à tous. L'inscription auprès du Centre des Professions Financières est obligatoire via son site internet : [cliquez ici pour vous inscrire](#), ou par mail : contact@professionsfinancieres.com

Programme de la Convention :

- 17h : Accueil des participants à l'Université Paris Dauphine-PSL
- 17h30 : Introduction par **Éric PINON**, Président du Comité de pilotage de la 16^{ème} Convention
- Présentation académique par **Marie LAMBERT**, Professeure titulaire à HEC Liège, École de Gestion de l'Université de Liège
- Invité d'honneur en attente de confirmation
- Table-ronde modérée par **Serge DAROLLES**, enseignant à l'Université Paris Dauphine-PSL, avec :
 - **Maya ATIG**, Directrice Générale de la FBF, Fédération bancaire française
 - **Christophe BORIES**, Chef du Service du financement de l'économie de la Direction Générale du Trésor
 - **Benoît LAROCHE DE ROUSSANE**, Directeur de l'industrie de défense à la DGA, Direction Générale de l'Armement
 - **Nathalie TUBIANA**, Directrice des finances et de la politique durable du groupe Caisse des Dépôts
- 20h : Clôture par **Robert OPHÈLE**, Président du Centre des Professions Financières

Le Centre des Professions Financières vous donne donc rendez-vous jeudi 5 février 2026 à partir de 17h dans l'amphithéâtre Edgar Faure de l'Université Paris Dauphine : Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris.

Connaissez-vous le Centre des Professions Financières ?

Créé en 1957, le Centre des Professions Financières est une association régie par la loi de 1901, présidée par Robert OPHÈLE. Cet organisme d'intérêt général a pour objet de regrouper, directement ou indirectement, toutes les personnes physiques ou morales concernées par l'exercice d'une profession financière, afin de mettre en valeur leurs activités et de contribuer à leur formation.

Bénéficiant du soutien des organisations professionnelles et des entreprises du secteur financier, le Centre organise chaque année de nombreux événements à caractère pédagogique, en vue de fédérer les acteurs des professions financières, et de favoriser les liens entre les mondes de l'enseignement et de la recherche et celui des entreprises.

Depuis 20 ans, le Centre s'est donné pour mission de « comprendre et faire comprendre les professions financières ». Tour à tour, le Centre s'est saisi des grands sujets qui suscitent l'intérêt d'un grand nombre de personnes, tels les enjeux de la digitalisation et du financement à long terme de l'économie, et plus récemment les défis climatiques et environnementaux comme les enjeux sociétaux et de gouvernance.

Depuis 2023 les membres du Centre ont adopté une raison d'être ESG exprimant l'engagement de l'association en faveur de l'environnement, de l'inclusion sociale et d'une gouvernance plus respectueuse des intérêts des parties prenantes. « La vocation du Centre est d'accompagner les acteurs financiers qui se mobilisent, aux côtés de leurs parties prenantes et des organisations de place, pour lutter contre le réchauffement climatique afin de préserver l'environnement et la biodiversité, pour favoriser la parité entre les hommes et les femmes comme l'inclusion des personnes en situation de fragilité et pour inciter les organisations auprès desquelles elles ont une influence à une meilleure gouvernance ».

Contacts Centre des Professions Financières :

Catherine CHEVASSUT, Déléguée Générale : c.chevassut@professionsfinancieres.com
Astrid CERQUEIRA, Responsable Communication : a.cerqueira@professionsfinancieres.com

www.professionsfinancieres.com